

BILAN SOCIAL 2015
Rapport soumis à l'avis du Comité Technique

Au total 309 collectivités ou établissements publics ont répondu à l'enquête

Ce chiffre de retour des enquêtes est, pour notre département, à prendre avec beaucoup de précautions et une grille de lecture adaptée au prisme du phénomène des communes nouvelles.

S'il est vrai que le questionnaire bilan social porte sur l'année 2015 (donc pour un nombre total de collectivités et établissements à peu près équivalent à celui de la précédente campagne), en revanche les bilans sociaux ont été réalisés en 2016, à partir du mois de mai. En 2016, le paysage en Maine-et-Loire est très sensiblement différent, en nombre de collectivités en général et de communes en particulier, de celui de 2015 et des années précédentes.

Le nombre de collectivités et établissements est passé de 518 en 2015 à 378 en 2016 !!

De 357 communes en 2015, le Maine-et-Loire est passé au 1^{er} janvier 2016 à 249 communes. Disparition de 133 communes pour en former 25 nouvelles !!! Si l'on rapporte le chiffre des retours, à savoir 214 au jour d'aujourd'hui, non pas à 357, mais à 249, le taux de retour pour les communes s'élève à 85,94 %.

Avec la création des communes nouvelles, de nombreux syndicats (SIVU, SIVOM ou SIAEP), ou communautés de communes ont été dissous, puisque leur périmètre était inclus en totalité dans le périmètre de la nouvelle commune. Les chiffres doivent donc être également relativisés pour ces types particuliers d'établissements.

Le paradoxe et la difficulté consistaient, pour ces communes nouvelles, à communiquer des données concernant les ressources humaines au niveau de chaque commune historique (aujourd'hui déléguée) alors que le phénomène de regroupement conduit plutôt à raisonner de manière inverse (agrégation ou globalisation des données) et qui plus est avec des agents dont les missions ont été (souvent) redéfinies.

La note d'information interministérielle relative aux rapports sur l'état des collectivités territoriales du 28 décembre 2015 et la circulaire de madame la préfète de Maine-et-Loire en date du 3 mai 2016 indiquaient : *le rapport contiendra des informations distinctes pour chacune des anciennes communes dont est issue la commune nouvelle.*

Le Centre de Gestion a mis à disposition le questionnaire Bilan Social 2015 et sa notice explicative sur son site Internet.

Les collectivités pouvaient choisir entre deux types de questionnaire :

- la saisie agent par agent, questionnaire rapide à la mise en page simplifiée. Cette version est conseillée pour les collectivités de moins de 50 agents.
- le questionnaire en version agrégée au format excel.

Les collectivités ont été invitées à saisir leurs données sur la plate-forme « Infocentre » via le site internet du centre de gestion afin de disposer des indicateurs de contrôles non disponibles sur le fichier Excel D.G.C.L.

Les collectivités utilisant certains logiciels de comptabilité avaient également la possibilité de générer leur bilan social par cet intermédiaire.

Pour le renseignement des indicateurs, les collectivités s'appuient sur différents outils de gestion et de suivi (extraction des logiciels de comptabilité-paie; tableaux de bord de suivi des formations, des avancements, des comptes épargne temps, des accidents de services,..). Cela nécessite un travail important de recueil et de saisie de données pour les collectivités.

L'article 23 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale précise que les Centres de Gestion assurent une mission générale d'information sur l'emploi public territorial, pour l'ensemble des collectivités et établissements publics.

Les bilans sociaux sont une source d'information que les CDG de la région Pays de la Loire souhaitent utiliser.

Les changements par rapport au Bilan Social 2013

Indicateurs ajoutés :	
1.1.4 : Nombre de fonctionnaires en ETP par filières et par sexe	2.2.5 : Charte du temps (oui / non)
1.2.4 : Nombre d'agents non titulaires en ETP par filières et par sexe	5.1.3 : Nombre de visites médicales sur demande de l'agent
1.5.0 : Bilan des arrivées et départs de la collectivité dans l'année 2015	5.1.4 à 2.1.6 : Documents et démarches de prévention
1.5.6 & 1.5.7 : Titularisation dans le cadre de la loi Sauvadet en 2013, 2014 et 2015	5.2.1 : Accidents du travail et maladies professionnelles reconnues – ajout du nombre de jours d'arrêts par cadres d'emploi en globalisant titulaires et non titulaires
2.1.3 : Absences des non titulaires sur emploi non permanents	5.2.3 : Nombre d'allocataires d'invalidité attribuées au cours de l'année 2015
2.1.4 : Congés paternité et d'accueil de l'enfant des agents (titulaires et non titulaires par catégorie)	5.3 : Nombre d'actes de violence physique envers le personnel au cours de l'année 2015
2.1.5 : Entretiens avant et après des congés de 6 mois et plus	6.1.2 : Journées de formation suivies par les agents non permanents (ajout H/F)
2.2.2 : Contraintes particulières concernant le temps de travail	6.1.3 : Validation de l'expérience – ajout de nombre d'agents bénéficiant du congé de formation au titre de 2015

**La présentation ci-dessous porte sur les données agrégées de 276 collectivités rattachées au
Comité Technique du centre de gestion de Maine-et-Loire**

Textes

Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, article 33

Décret n°97-443 du 25 avril 1997 modifié

Arrêté du 28 septembre 2015 fixant la liste des indicateurs contenus dans le rapport sur l'état de la collectivité

Note d'information interministérielle relative aux rapports sur l'état des collectivités territoriales du 28 décembre 2015

Circulaire de madame la préfète de Maine-et-Loire du 3 mai 2016

Enquête « rapide » Direction Générale des Collectivités Locales

La D.G.C.L. a reconduit pour le bilan 2015 une enquête « rapide », par échantillon, portant sur environ 3 000 collectivités et établissements, parallèlement au dispositif habituel opérant sur l'ensemble des collectivités. Elle ne modifie en rien l'obligation pour l'ensemble des collectivités territoriales de transmettre leur bilan social mais l'intérêt de cette enquête « rapide » pour le Ministère réside dans la possibilité d'obtenir des indicateurs nationaux sensiblement plus tôt. La D.G.C.L. a donné mission aux C.D.G. de rassembler et transmettre à ses services les bilans sociaux des collectivités affiliées sélectionnées par elle dans chaque département.

Ainsi, pour le Maine et Loire, la D.G.C.L. a sélectionné 28 collectivités ou établissements, tous affiliés au CDG. Sur les 28 collectivités ou établissements sélectionnés, le centre de gestion a pu collecter et transmettre les bilans sociaux de 17 d'entre-eux.

Le rapport 2015

L'enquête 2015, comme en 2013, a été effectuée via la plate-forme DS SERVICES, à partir de laquelle les collectivités ont pu venir compléter les données relatives à leurs entités, fichiers qui avaient été préalablement alimentés des éléments figurant dans la base de données GRH du centre de gestion.

1- Participation

Année	Entités interrogées	Réponses	Taux de réponse
2005	530	132	25%
2007	530	230	43%
2009	530	273	57%
2011	530	373	76%
2013	518	430	83%
2015	518 (nombre d'entités en 2015)	309	59%
2015	378 (nombre d'entités en 2016)	309	81%

Les collectivités affiliées qui ont leur propre Comité Technique présentent leur bilan social au niveau de leur comité technique local. Les collectivités non affiliées doivent transmettre leur bilan social au centre de gestion mais présentent également leur bilan social au niveau de leur propre comité technique.

	Entités interrogées	Réponses
Collectivités affiliées rattachées au CT du centre de gestion	378	276
Collectivités affiliées ayant leur propre CT		33
TOTAL		309

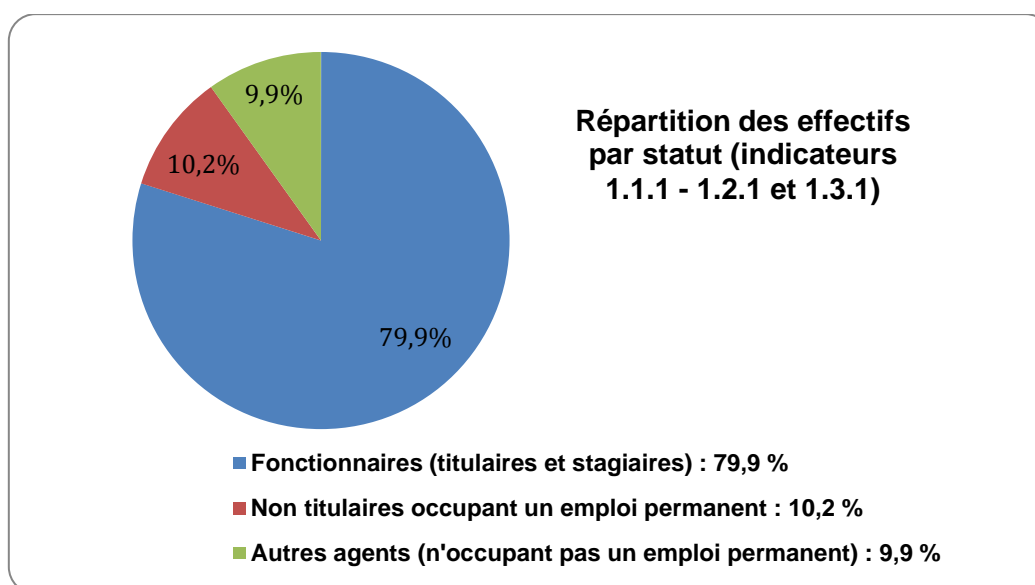
2- Concernant les effectifs :

Fonctionnaires et non-titulaires sur emploi permanent, par sexe (indicateurs 1.1.1 et 1.2.1)

	Hommes	Femmes	Total
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	838	1 725	2 563
Non titulaires occupant un emploi permanent	80	247	327
Total agents sur emploi permanent	918	1 972	2 890
Proportion hommes/femmes	31,76%	68,24%	100%

En fonction du statut (indicateurs 1.1.1 et 1.2.1 et 1.3.1)

Titulaires/Stagiaires	Non-titulaires sur emplois permanents	Non-titulaires sur emplois non permanents
79,8 %	10,2 %	10 %



Répartition par catégorie hiérarchique

2011	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie
Fonctionnaires sur emplois permanents	6%	8%	86%	
Non titulaires sur emplois permanents	10%	31%	58%	1%

2013	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie
Fonctionnaires sur emplois permanents	6,2%	8,5%	85,3%	
Non titulaires sur emplois permanents	8,5%	19,4%	72,1%	

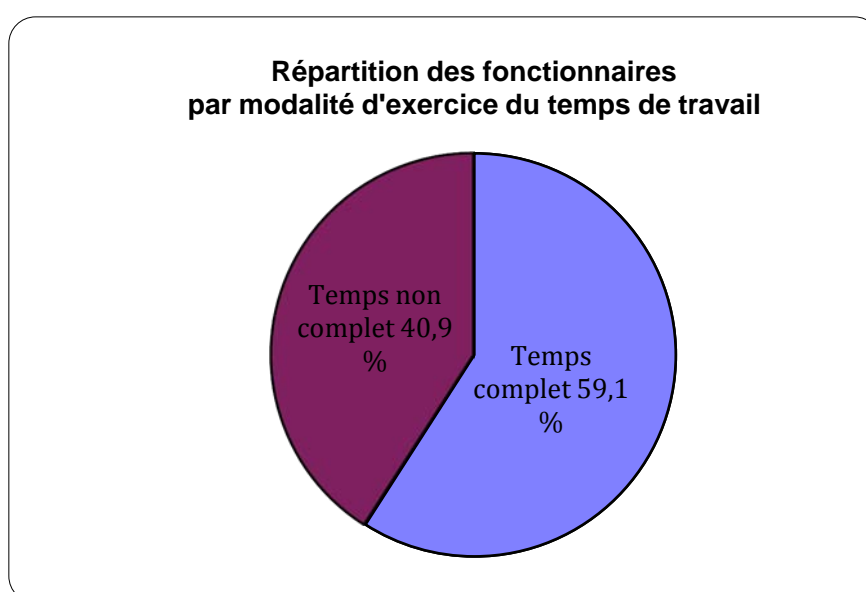
2015	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie
Fonctionnaires sur emplois permanents	6 %	10 %	84 %	
Non titulaires sur emplois permanents	8 %	28 %	65 %	

Ces chiffres sont à comparer avec ceux issus du Panorama de l'emploi territorial 3^{ème} édition publié par la FNCDG et l'ANDCDG en juin 2014 (Source : SIASP, Insee, Traitement DGAFP, département des études et des statistiques).

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie
Agents publics territoriaux	9%	13,5%	75%	2,5%

Répartition temps complet, temps non-complet (indicateur 1.1.1)

2005	TC 57.6%	TNC 42.4%
2007	TC 56.5%	TNC 44.5%
2009	TC 56.8%	TNC 43.2%
2011	TC 55.3%	TNC 44.7%
2013	TC 55,9%	TNC 44,1%
2015	TC 59,1%	TNC 40,9%



Répartition par filière (indicateur 1.1.1)

Filière	en nombre	%
Technique	1 379	53,80%
Administrative	665	25,94%
Animation	173	6,75%
Culturelle	81	3,16%
Sociale	210	8,19%
Police	2	0,00%
Sportive	13	0,50%
Médico-sociale	40	1,56%
Médico-technique	0	0,0%
Incendie et secours	0	0,0%
Autres cas (hors filière)	0	0,0%
Total	2 563	100,0%

Comparaison avec les chiffres issus du Panorama de l'emploi territorial 3^{ème} édition publié par la FNCDG et l'ANDCDG en juin 2014 (Source : SIASP, Insee, Traitement DGAFP, département des études et des statistiques).

Filière	%
Technique	45,0%
Administrative	22,1%
Médico-sociale	13,1%
Animation	4,6%
Culturelle	3,9%
Incendie et secours	2,1%
Police	1,1%
Sportive	1,0%
Autres cas (hors filière)	5,4%
Indéterminé	1,6%
Total	100,0%

3- Les flux

Arrivées de fonctionnaires en 2015 (indicateur 1.5.2)		114
Concours (externe, interne, réservé, 3e voie)		1
Recrutement direct		62
Mutation		42
Intégration directe		5
Réintégrations		0
Arrivées par voie de détachement...	de la Fonction publique de l'Etat (FPE)	2
	d'autres collectivités territoriales (FPT)	1
	d'autres structures (FPH, militaire, fonction publique d'un pays de l'UE, autres)	0
Transfert de compétence		1

Départs de fonctionnaires en 2015 (indicateur 1.5.0)		60
Départs définitifs	Démissions, licenciements	11
	Retraite	19
	Détachement dans une autre structure, mutation, fin de détachement	24
	Transfert de compétence	0
	Autres départs définitifs (décès, prise en charge, révocation...)	1
Départs temporaires	Mise à disposition d'une autre structure	0
	Congé formation	0
	Congé parental, disponibilité	5

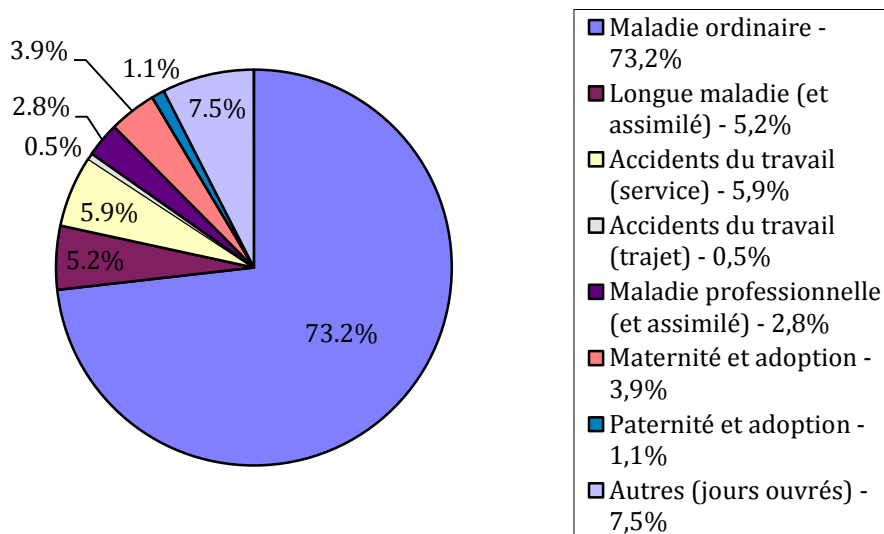
4- Absences au travail

(indicateurs 2.1.1 – 2.1.2 et 2.1.3)

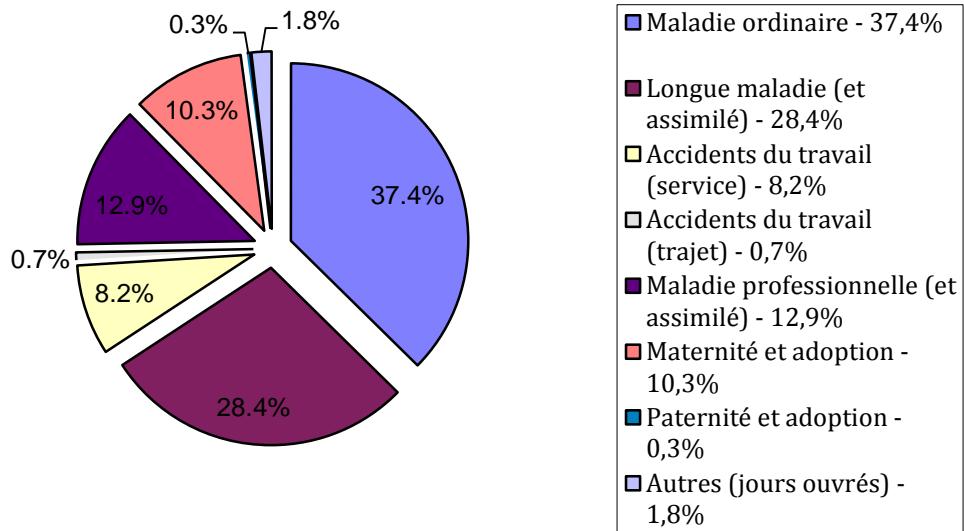
Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année 2015	
Type d'absence	Fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et agents non titulaires sur emplois permanents et non permanents
Pour maladie ordinaire	1 027
Pour longue maladie, longue durée et grave maladie	66
Pour accident du travail, maladie professionnelle	121
Pour maternité (ou adoption)	76
Autres raisons (hors absences syndicales)	109

Fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et agents non titulaires sur emplois permanents et non permanents		
Type d'absence	Nombre de jours d'absence dans l'année 2015 (arrondi à l'entier le plus proche)	En moyenne par rapport au total des fonctionnaires (titulaires et stagiaires)
Pour maladie ordinaire	21 961	7,8
Pour longue maladie, longue durée et grave maladie	15 354	5,9
Pour accident du travail – de trajet - maladie professionnelle	11 687	4,5
Pour maternité – paternité - adoption	6 490	2,2
Autres raisons	1 000	0,4

Décompte des fonctionnaires absents (indicateur 2.1.1)

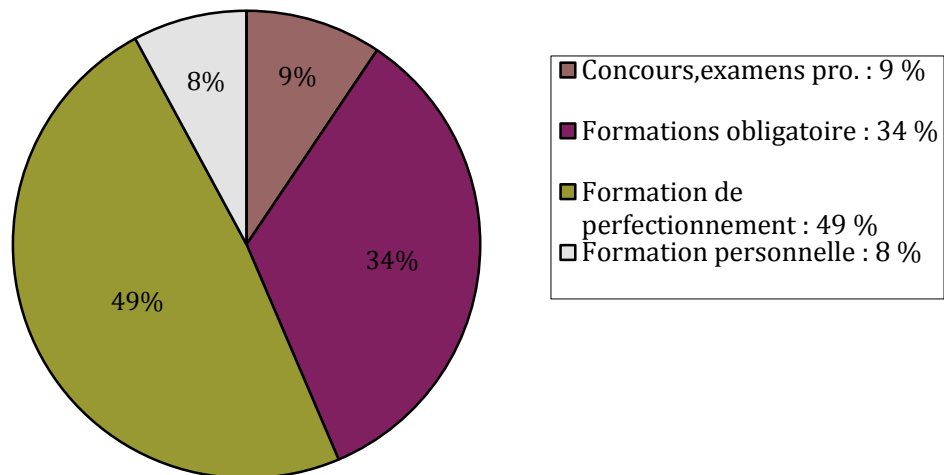


Types d'absences des fonctionnaires (indicateur 2.1.1)



5- Formation

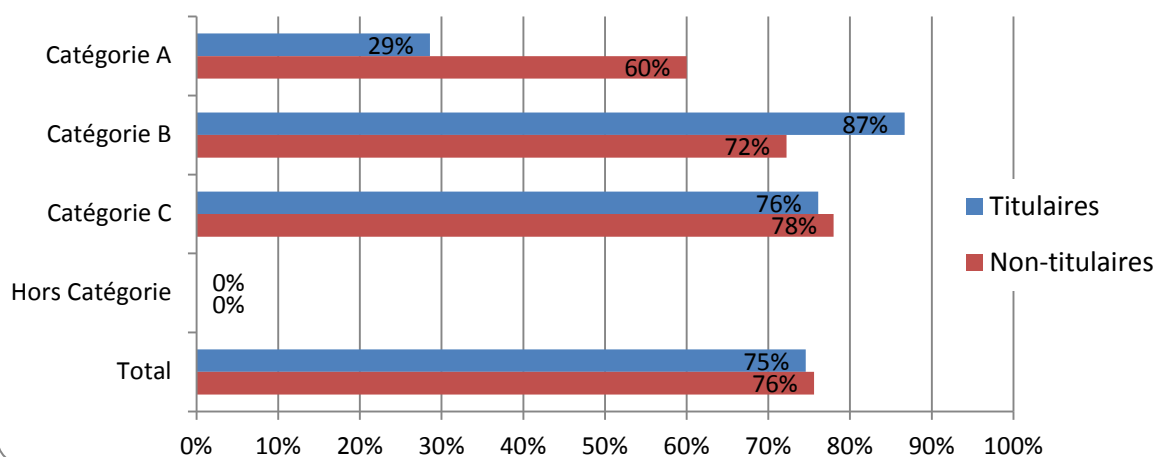
Répartition des journées par type de formation



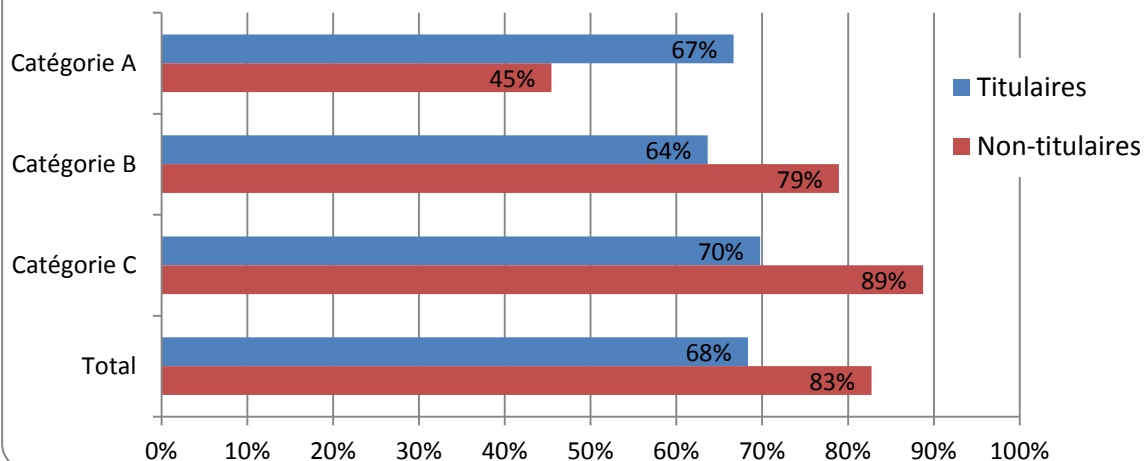
Synthèse Parité

Flux des arrivées et départs des femmes en 2015

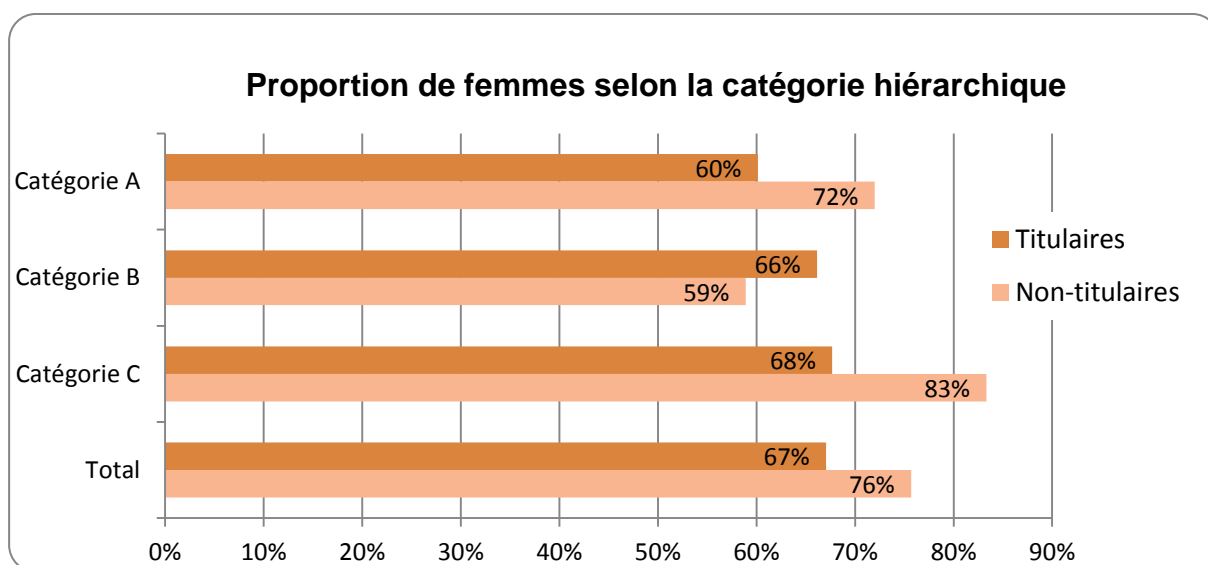
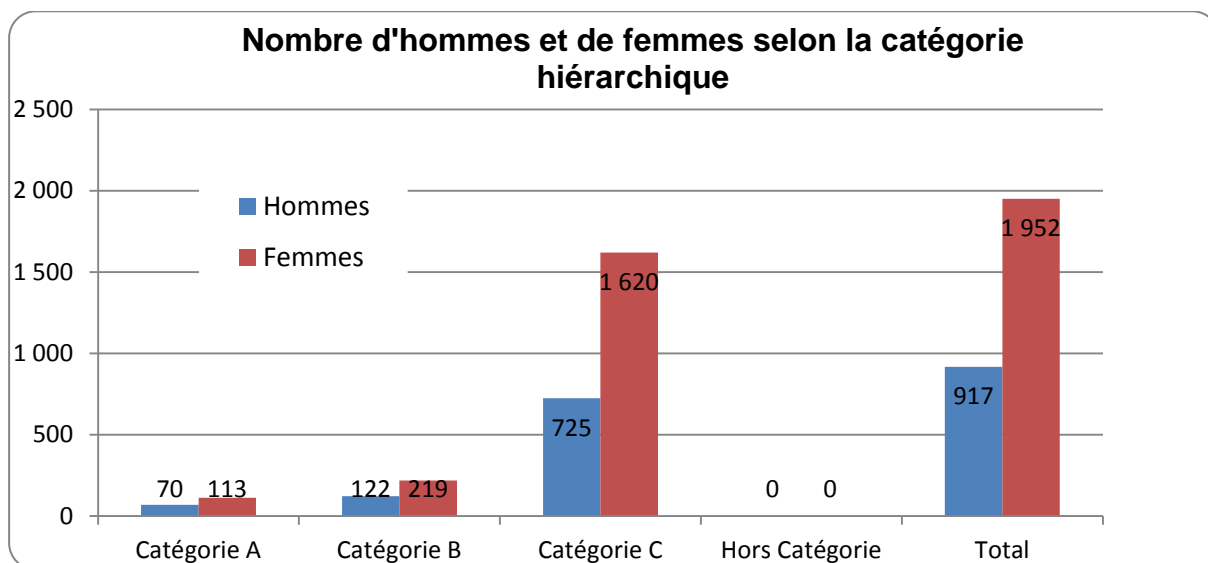
Proportion de femmes parmi les arrivées selon le statut et la catégorie hiérarchique



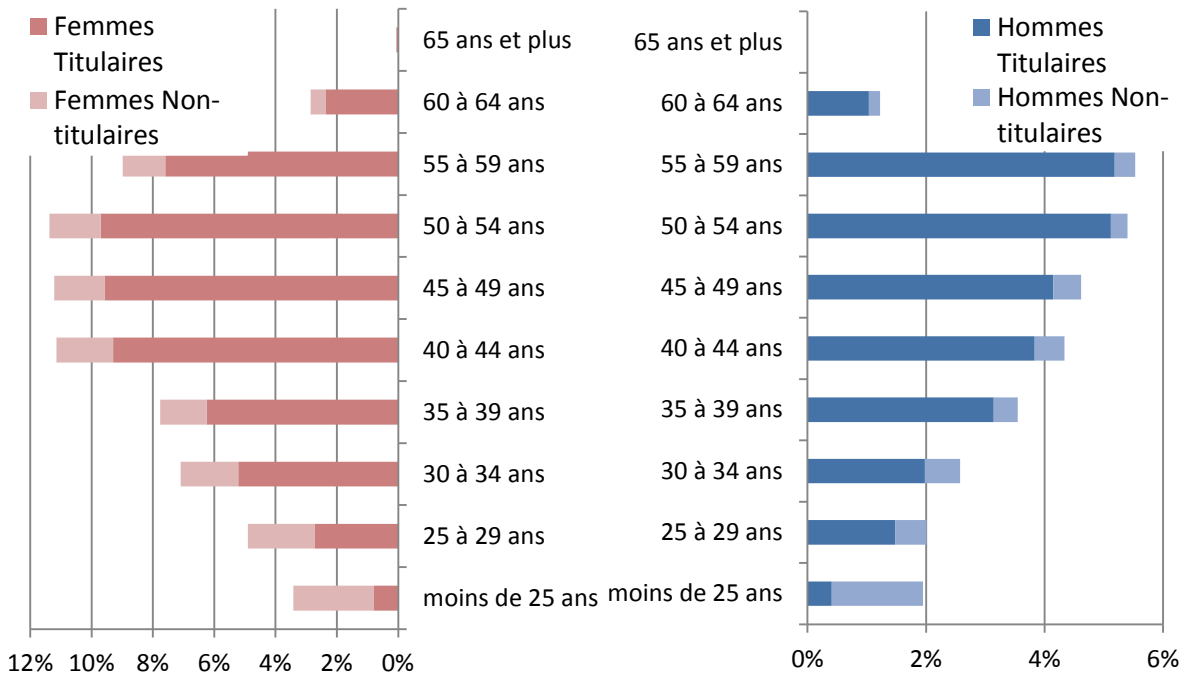
Proportion de femmes parmi les départs selon le statut et la catégorie hiérarchique



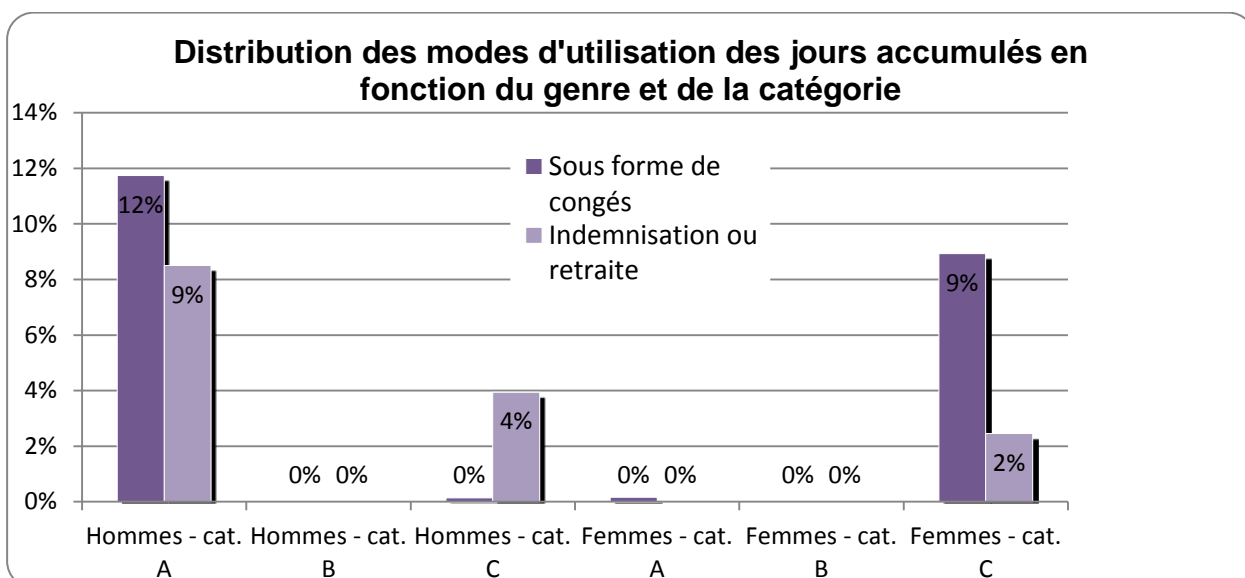
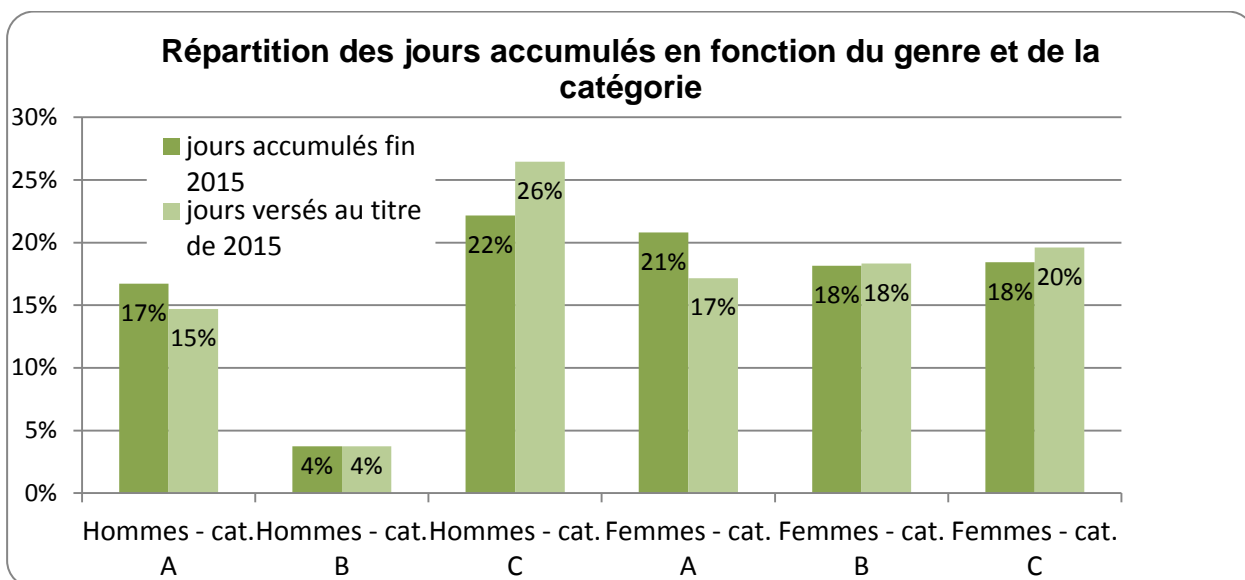
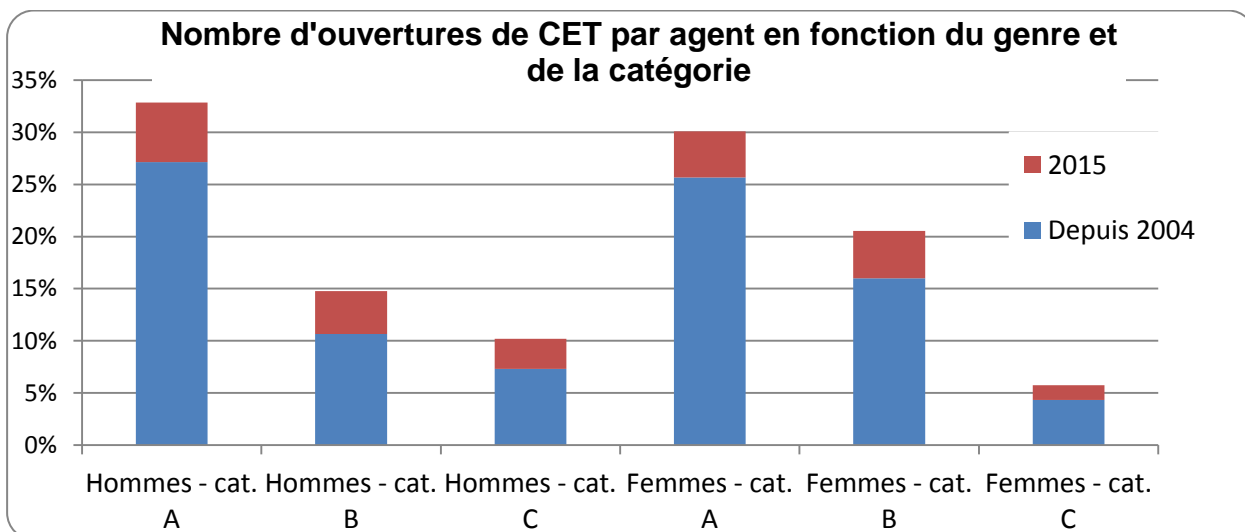
Effectifs selon le genre et la catégorie hiérarchique en 2015



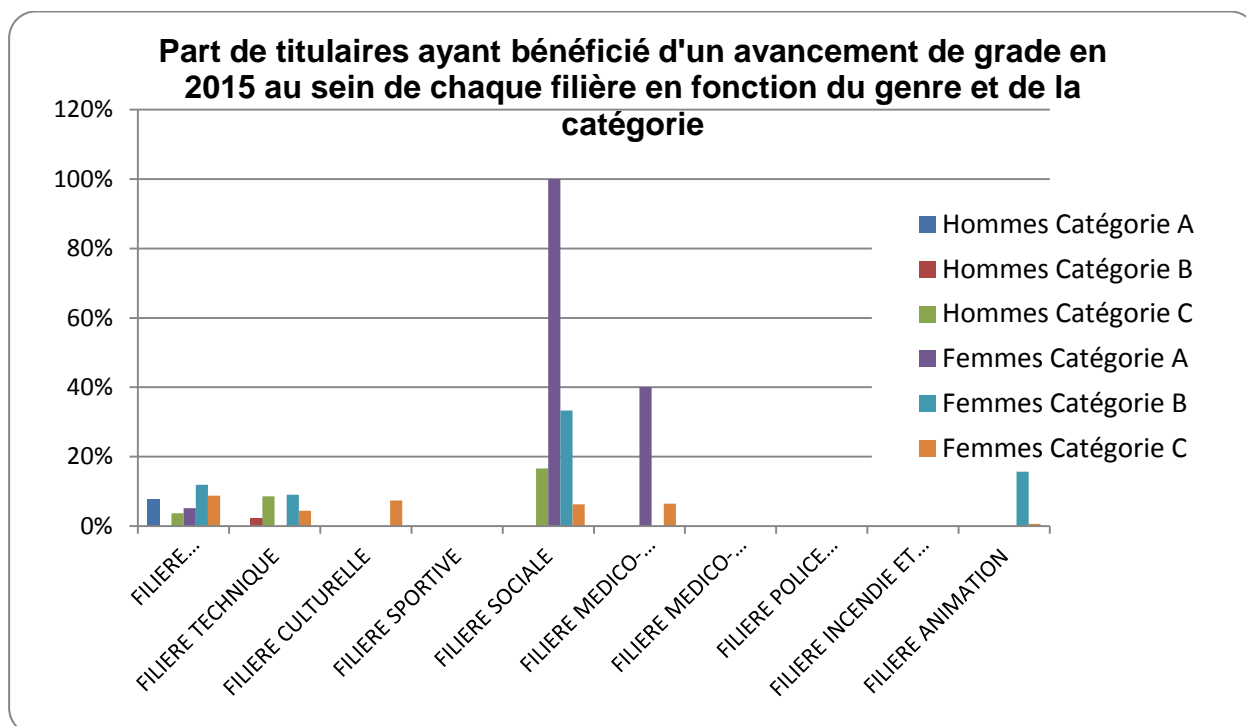
Pyramide des âges selon le statut en 2015



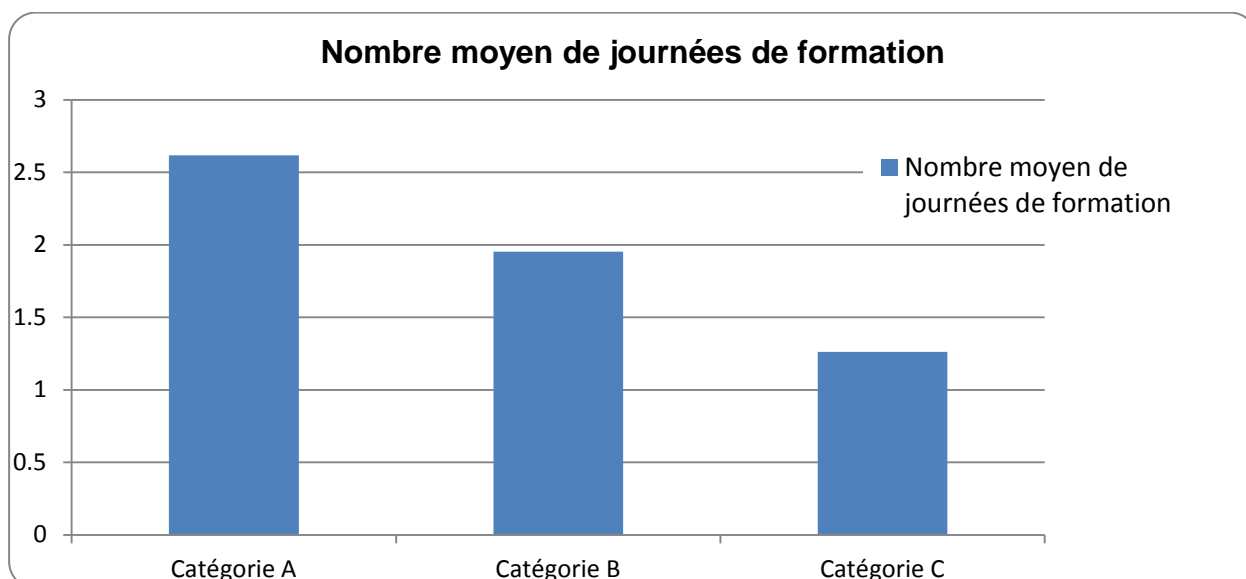
Le compte épargne-temps (CET) selon le genre et la catégorie hiérarchique en 2015



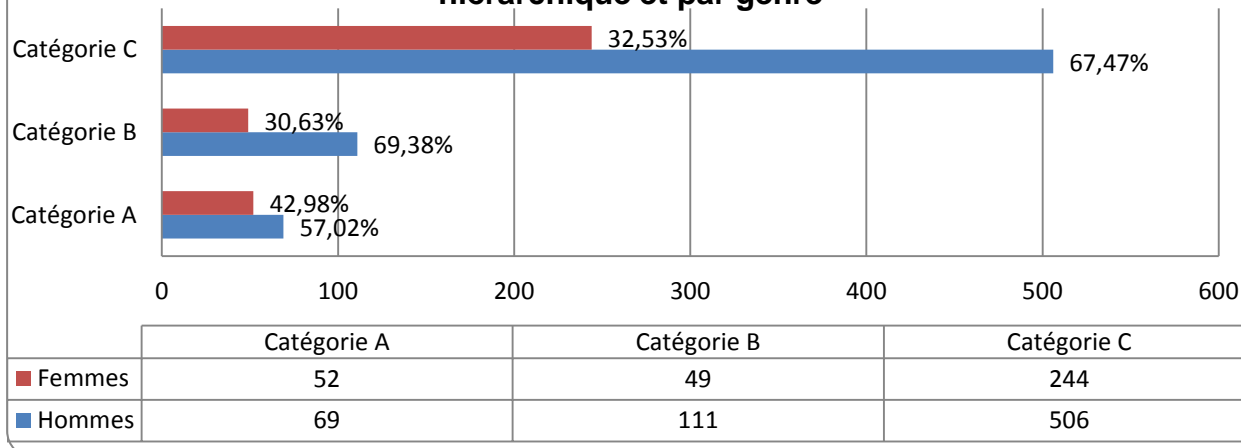
Promotion selon le genre, la catégorie hiérarchique et les filières en 2015



Formation selon la catégorie hiérarchique et le genre en 2015



Part des agents sur emploi permanent ayant participé à une action de formation au moins dans l'année par catégorie hiérarchique et par genre



Répartition hommes/femmes

Sources	Hommes	Femmes
Bilan 2005	33%	67%
Bilan 2007	33%	67%
Bilan 2009	32%	68%
Enquête Métiers CNFPT/CDG 2006	38%	62%
Niveau national	39%	61%
Niveau régional (CRET 2011)	39,6%	60,4%
Bilan 2011	32%	68%
Bilan 2013	32%	68%
Bilan 2015	32%	68%

Par comparaison, le taux de féminisation est de 61% avec de fortes disparités entre filières (Panorama de l'emploi territorial 3^{ème} édition publié par la FNCDG et l'ANDCDG en juin 2014) (Source : SIASP, Insee, Traitement DGAFP, département des études et des statistiques).